

La société canadienne entre 1905 et 1980

Dossier documentaire



COMMISSION SCOLAIRE DES DECOUVREURS

Images et textes tirés de Recitus
Certains extraits viennent de la situation d'évaluation de BIM – Le Québec vers la modernité –
modifications des textes Recitus

La société canadienne entre 1905 et 1980

Contenu

LE TERRITOIRE VERS 1905	2
LE TERRITOIRE VERS 1980	2
LES CHANGEMENTS SURVENUS.....	3
LA POPULATION DE 1905 A 1980	3
LA RELIGION – LA LAÏCISATION	5
LA SANTE	6
L'EDUCATION	7
L'HYDRO-ELECTRICITE ET LES GRANDS BARRAGES.....	9
LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTES	11
LE TRANSPORT ET LES COMMUNICATIONS.....	12
VOIES MARITIMES DU ST-LAURENT	12
LE RESEAU ROUTIER	12
DE LA RADIO A LA TELEVISION.....	13
LEXIQUE	14

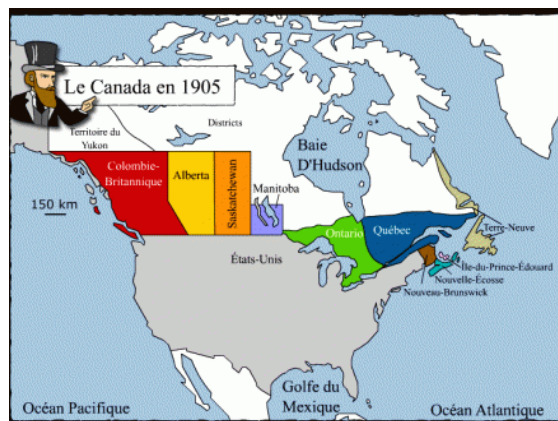
Dossier documentaire



Le territoire vers 1905

En 1905, le territoire du Québec est reconnu comme une province du Canada et ce, depuis 1867, année de la *constitution* du pays scellé par la *Confédération*.

Les frontières au sud du Québec sont le Nouveau-Brunswick et les États-Unis. Terre-Neuve est aussi une frontière terrestre, mais au sud-est. Puis, du côté de l'ouest, le Québec est bordé par l'Ontario. Les frontières maritimes au sud sont le fleuve St-Laurent, la rivière des Outaouais ainsi que l'océan Atlantique au sud-est et à l'est. Au nord, nous retrouvons les districts et Terre-Neuve au nord-est.



LEXIQUE

Constitution: Première loi d'un pays qui guide l'adoption de toutes les autres lois.

Confédération: Union, alliance ou regroupement de divers groupes qui s'associent pour défendre ou soutenir des intérêts communs. C'est aussi par ce nom que l'on désigne l'acte de création du Canada qui a réuni quatre provinces (Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) pour fonder un nouveau pays en 1867.

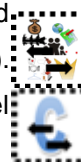
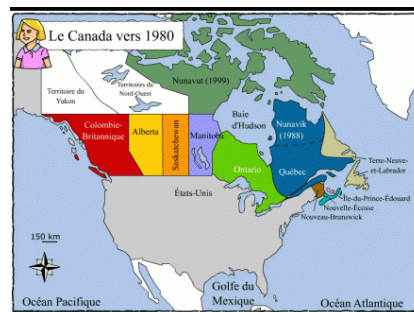
Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.



Le territoire vers 1980

Entre 1905 et 1980, le territoire du Québec a pris de l'expansion vers le nord, il s'étend maintenant jusqu'au détroit d'Hudson et la baie d'Ungava. On appelle cette région le Nord-du-Québec. Elle est également connue sous le nom de Nunavik, telle que l'appellent les Inuits qui l'habitent.

La frontière est du Québec est bordée par l'océan Atlantique et le Labrador. Sa frontière sud-est est bordée par les États-Unis tandis que la rivière des Outaouais marque sa frontière au sud-ouest avec l'Ontario. Puis, sa frontière ouest-est délimitée par la Baie d'Hudson et la Baie James. La frontière sud du Québec est la même depuis 1820. On a donc perdu du territoire à l'est (Labrador – Terre-Neuve). Toutefois, le territoire a maintenant accès à davantage de rivières à fort débit ayant un potentiel hydroélectrique.



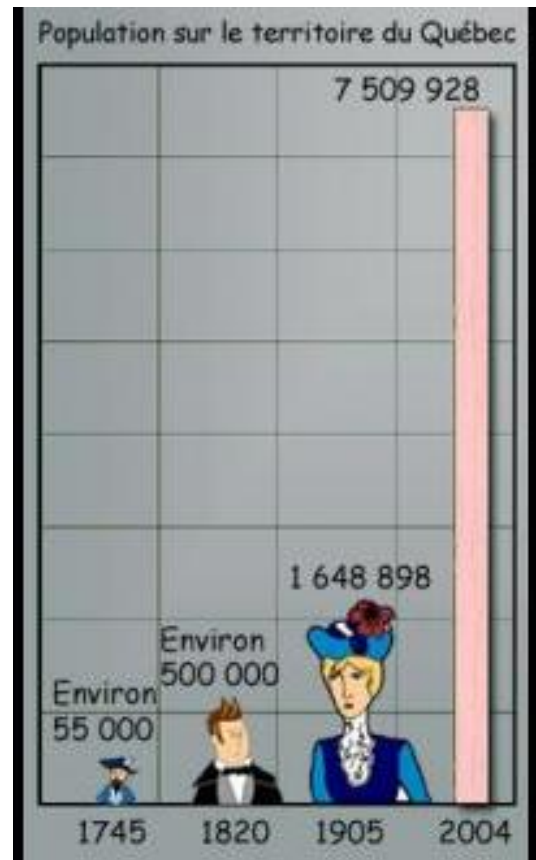


Les changements survenus

La population de 1905 à 1980

Vers 1905

En 1901, la population du Québec est de 1 648 898 habitants. Elle se compose majoritairement de personnes d'origine française, les Canadiens français. Cependant, les habitants d'origine britannique se font plus nombreux, et des immigrants de divers pays se joignent à eux. En 1901, 80 % de la population québécoise est d'origine française, 18 % d'origine britannique et seulement 2 % est d'origine autre que française ou britannique. On retrouve principalement les Amérindiens, les Juifs et les Italiens. L'immigration augmente beaucoup au début du 20^e siècle. Le nombre d'immigrants vivant au Québec est multiplié par 5 entre 1901 et 1931. Beaucoup de ces nouveaux immigrants sont des Juifs et des Italiens.



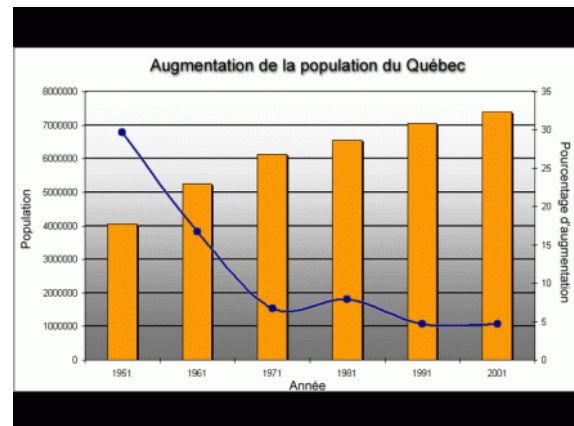
LEXIQUE

Siècle: Période de 100 ans.

Vers 1980

En 1980, la population du Québec est de 6 568 000 personnes. La population a beaucoup augmenté au cours des dernières années et cela est dû au baby-boom. Ce baby-boom est arrivé suite à la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) et ce phénomène est appelé ainsi puisqu'il y a eu plusieurs naissances au cours de la même période.

Toutefois, la *croissance démographique* a beaucoup ralenti par rapport aux années précédentes. Le *taux de natalité* a diminué de moitié par rapport à ce qu'il était en 1960 et la population du Québec augmente moins rapidement que celle du reste du Canada. Avec la chute de la natalité, l'immigration devient la principale source d'augmentation de la population, qui s'en trouve de plus en plus diversifiée.



L'immigration

Depuis la fin de la *Deuxième Guerre mondiale*, en 1945, la proportion de personnes d'origine britannique a diminué de moitié au profit de personnes de diverses origines. À partir de cette date, différentes vagues d'immigration ont peu à peu transformé le portrait démographique du Québec. En 1980, la population est composée de 80 % de personnes d'origine française, de 8 % de personnes d'origine britannique et de 12 % de personnes d'autres origines. À leur arrivée, la très forte majorité des immigrants s'installent dans les grandes villes, surtout à Montréal.

LEXIQUE

Taux de natalité: Nombre de naissances par rapport au total de la population.

Génération: Ensemble des personnes qui ont à peu près le même âge.

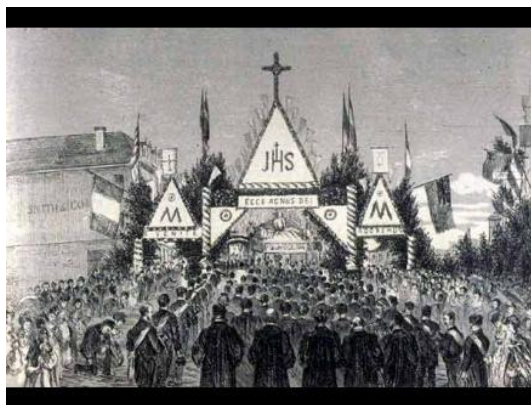
Deuxième Guerre mondiale: 1939 à 1945.

Croissance démographique: Augmentation de la population.

La religion – la laïcisation

Vers 1905

L'Église catholique encadre et dicte la ligne de conduite des croyants. Les curés jouent un rôle important au sein de la société catholique, tandis que chaque habitant, en bon catholique, participe à l'entretien de la paroisse en effectuant des travaux ou



en payant sa *dîme*. Croire en Dieu, en Jésus-Christ et au Saint-Esprit est le credo du bon catholique. On reçoit le baptême et on grandit dans sa foi en recevant des sacrements à différentes étapes de sa vie (l'eucharistie, la *confirmation*, le mariage et parfois l'extrême-onction). Ce sont des rites de passage. Pour l'entretien de l'église paroissiale, des gens comme mon grand-père font des réparations et les familles paient une *dîme* chaque année pour aider le curé à gérer la paroisse.

LEXIQUE

Dîme: Le paroissien doit remettre une portion de sa récolte ou de ses revenus au curé.

Confirmation: Rite religieux.

Vers 1980

En 1980, les Québécois délaissent de plus en plus la pratique religieuse. Cela ne veut pas dire qu'ils renoncent complètement à la religion, mais ils ne la voient plus de la même manière. On estime qu'environ 45% des Québécois fréquentent l'église en 1980 alors qu'ils étaient environ 85% en 1960. Le rôle joué par l'Église dans la société change donc radicalement.



Les églises se vident



Durant la même période, la plupart des Québécois changent leurs pratiques religieuses. Beaucoup d'entre eux cessent la pratique traditionnelle de la religion et ne vont plus à l'église chaque semaine. La plupart des Québécois se disent toujours catholiques, mais pratiquent leur religion autrement, souvent sans cérémonie ni prêtre.



Les fêtes religieuses

Les Québécois célèbrent toujours les fêtes religieuses comme Noël et Pâques, mais elles ne signifient plus la même chose qu'avant. Ce sont maintenant des occasions de se réunir en famille. La fête de Noël est de plus en plus commerciale et est devenue davantage une occasion d'échanger des cadeaux que de célébrer la naissance de Jésus. On conserve plusieurs symboles religieux, mais leur signification a beaucoup changé en quelques années seulement.

La santé

Au début du 20^e siècle, ce sont les communautés religieuses qui administrent la plupart des hôpitaux où les malades sont soignés. Étant donné que recevoir des soins coûte cher, les Québécois fréquentent le moins possible les médecins et les hôpitaux. Ceux qui n'avaient pas assez d'argent devaient demander la charité à l'Église pour recevoir des soins.



À partir des années 1960, l'État québécois devient le principal acteur en matière de santé. Il prend le contrôle des hôpitaux du Québec qui étaient administrés par l'Église. Jean Lesage, alors premier ministre du Québec, crée d'abord l'assurance-hospitalisation en 1961.



Dès 1970, Robert Bourassa et son gouvernement a mis sur pied la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec). Dorénavant, la **carte-soleil*** permet un accès gratuit à tous les soins de santé pour tous les Québécois. En 1972, Bourassa instaure les CLSC (Centre locaux de services communautaires) qui offrent des soins de santé, mais également plusieurs autres services. Par exemple, on peut se faire vacciner ou recevoir l'aide d'un psychologue.



Tous ces changements amènent une grande amélioration des conditions de vie des Québécois. Cela contribue à prolonger l'espérance de vie de la population. La gratuité a cependant un coût pour l'État québécois. Pour assurer les soins de santé pour tous, les citoyens paient plus d'impôts. (Source : BIM – SÉ Le



Québec vers la modernité)

LEXIQUE

changent de vocation : changent de rôle.

carte-soleil : carte d'assurance-maladie

L'éducation

Vers 1905

Depuis la *confédération* de 1867, la responsabilité de l'éducation relève des provinces. Au Québec, le gouvernement provincial laisse l'Église catholique et la minorité protestante organiser les écoles. Il y a donc un système scolaire pour les catholiques et un pour les protestants. Environ la moitié du personnel enseignant sont des religieux ou des religieuses.



À cette époque, les enfants qui fréquentent l'école commencent leur première année vers l'âge de six ans et terminent leur cours primaire en quatre ou cinq ans. Les jeunes sont donc nombreux à quitter l'école vers l'âge de 10 ou 11 ans.

Les enfants qui vivent à la campagne fréquentent l'école de rang. Elle ressemble à une grande maison et sert à la fois de salle de classe et de logis pour l'institutrice. Tous les enfants se regroupent dans la même salle : l'institutrice enseigne à tous les niveaux en même temps. Elle leur apprend à lire, à écrire et à compter et elle doit aussi accorder beaucoup de temps à l'enseignement religieux. Les enfants s'absentent régulièrement de l'école pour aider aux travaux domestiques ou de la ferme. Très peu poursuivent leurs études après le cours primaire.

Dans les villes, en plus des écoles primaires, on retrouve aussi des écoles d'arts et métiers, des académies commerciales, des collèges industriels, des écoles normales (pour les enseignants), des écoles ménagères (pour les filles), des collèges classiques et des universités. Les études supérieures sont accessibles seulement aux plus riches, car l'éducation coûte cher.

Jusqu'en 1943, l'école n'est pas obligatoire. Les enfants n'ont pas le même accès à l'éducation, selon leur sexe, la richesse de leurs parents, l'endroit où ils habitent (ville ou campagne) et leur religion.

LEXIQUE

Confédération: Union, alliance ou regroupement de divers groupes qui s'associent pour défendre ou soutenir des intérêts communs. C'est aussi par ce nom que l'on désigne l'acte de création du Canada qui a réuni quatre provinces (Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) pour fonder un nouveau pays en 1867.

Vers 1980

Au début de la Révolution tranquille, le gouvernement souhaite former une main-d'œuvre scolarisée.



L'État prend en charge l'éducation, autrefois administrée par les communautés religieuses.

Désormais, des laïcs enseignent aux élèves. La fréquentation scolaire devient obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.



Le gouvernement Lesage crée le ministère de l'éducation en 1964. L'accès à l'école primaire et secondaire est gratuit pour tous : autant les pauvres que les riches, les filles que les garçons. N'oublions pas qu'à cette époque les baby-boomers sont à l'âge de l'adolescence. On construit plusieurs polyvalentes pour accueillir tous ces élèves.



À partir de 1967, on assiste à l'ouverture des cégeps, passage obligatoire au Québec entre le secondaire et l'université. En 1969, l'État met également sur pied le réseau des Universités du Québec qui rend les études supérieures accessibles en région. Il existe un programme de prêts et bourses par lequel le gouvernement prête de l'argent aux étudiants dans le besoin.



La société québécoise de 1980 est plus instruite. En effet, une plus grande proportion d'individus poursuit leurs études universitaires. Une meilleure instruction permet d'accéder à des emplois diversifiés et d'avoir un meilleur salaire. De plus en plus de Québécois créent leur propre entreprise. On retrouve également plus de femmes sur le marché du travail dans tous les secteurs d'emploi.



(Source : BIM – SÉ Le Québec vers la modernité)

L'hydro-électricité et les grands barrages

L'électricité vers 1905

L'électrification se poursuit à des rythmes différents dans les diverses régions du Québec. Comme le coût de l'électricité est très élevé, au début, seuls quelques riches citoyens peuvent utiliser cette source d'énergie pour éclairer l'intérieur de leur maison. Au fil des ans, de plus en plus de familles pourront s'offrir ce service.



Les premiers barrages électriques ont été construits par des entreprises privées sur les rivières du sud du Québec, comme la rivière St-Maurice par exemple. Au début du siècle, de grandes entreprises privées comme la Shawinigan Power & Water Co et la Montreal Light Heat and Power contrôlaient la production et la distribution d'électricité.

(Source : BIM – SE Le Québec vers la modernité)

Malgré tout, il faut attendre la fin des années 1920 pour qu'apparaissent dans les maisons les premiers appareils électriques. Les usines, elles, profitent de l'électricité et s'installent en grand nombre au Québec pour exploiter l'énergie de nos nombreuses rivières.

Le développement hydroélectrique a attiré d'autres industries qui consomment beaucoup d'énergie comme l'aluminerie Alcan et plusieurs entreprises de pâtes et papiers.

Vers 1980



La création d'Hydro-Québec

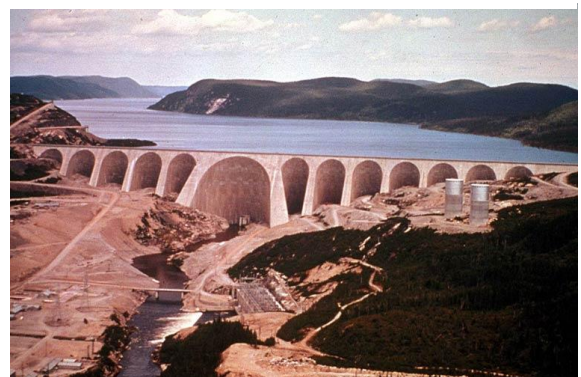
Durant la première moitié du siècle, l'État québécois a laissé le contrôle de la production d'électricité aux entreprises privées. Toutefois, en 1944, il a décidé d'intervenir en achetant la Montreal Light Heat and Power pour créer Hydro-Québec. C'est Maurice



Duplessis qui est le premier ministre du Québec à



cette époque qui lance la construction de barrages hydroélectriques. Le gouvernement du Québec a agi ainsi parce que les prix de l'électricité étaient très élevés, surtout à Montréal. Hydro-Québec s'engageait à fournir de l'électricité à un prix raisonnable à tous les consommateurs de la région de Montréal.





La nationalisation

En 1962, l'État québécois pousse plus loin son intervention dans la production hydroélectrique en nationalisant l'électricité, c'est-à-dire qu'il achète toutes les compagnies d'électricité privées du Québec pour les incorporer à Hydro-Québec. La société d'État a mené de grands projets hydroélectriques comme ceux de la rivière Manicouagan et de la Grande-Rivière.



René Lévesque faisait partie de l'équipe libérale de Jean Lesage et il est devenu ministre des Ressources naturelles. Il a travaillé très fort pour la nationalisation de l'électricité en 1962 et il a été un artisan important des réformes de la Révolution tranquille.



De nombreuses raisons ont poussé le gouvernement Lesage à agir ainsi : uniformiser les prix et le service sur l'ensemble du territoire, permettre aux Québécois de contrôler leurs ressources naturelles, attirer des industries dans les régions en fournissant l'énergie nécessaire.



La société d'État a mené de grands projets hydroélectriques comme ceux de la rivière Manicouagan, de la Grande-Rivière et du fleuve Churchill. *(Source : BIM – SE Le Québec vers la modernité)*



En 1973, le premier ministre Robert Bourassa met sur pied le projet de barrage LG-Deux sur la Grande-Rivière dans la région de la Baie-James, le plus gros barrage du Québec. La première phase du grand projet de la Baie James aura pris 13 ans à construire! *(Source : BIM – SE Le Québec vers la modernité)*

En 1980, le Québec possède un réseau de 50 barrages hydroélectriques qui lui permet d'être l'un des principaux producteurs d'électricité en Amérique du Nord. *(Source : BIM – SE Le Québec vers la modernité)*

La charte des droits et libertés

Avant 1980, on observait plusieurs injustices au Québec. Par exemple, les femmes n'avaient pas le droit de vote, les droits des travailleurs étaient peu reconnus et il n'y avait pas de réglementation concernant l'égalité de races et des religions. (Source : BIM – SE Le Québec vers la modernité)



La **Charte** des droits et libertés est un élément très important de la société québécoise. Grâce à elle, les droits de tous les citoyens sont protégés, même contre un gouvernement qui voudrait les limiter. La charte des droits et libertés est donc ce qui garantit la **démocratie** au Québec et au Canada. La plupart des pays démocratiques ont une charte des droits et libertés, mais elle peut prendre différentes formes.

Charte québécoise des droits et libertés de la personne



En 1975, le gouvernement du Québec dirigé par Robert Bourassa à l'époque adopte la Charte des droits et libertés de la personne. Cette charte est une loi fondamentale, c'est-à-dire qu'aucune autre loi adoptée au Québec ne peut contredire un article de la charte. La charte affirme l'égalité de tous aux yeux de la loi et interdit toute discrimination basée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'orientation sexuelle, la langue ou l'âge. Elle garantit donc les droits de tous les Québécois.



Charte canadienne des droits et libertés de la personne



En 1982, le gouvernement du Canada adopte, lui aussi, une Charte des droits et libertés. Celle-ci garantit les mêmes droits que la charte québécoise, mais concerne toutes les provinces canadiennes. Comme au Québec, la charte est une loi fondamentale et aucune autre loi ne peut entrer en contradiction avec elle. S'il arrive qu'une loi ne soit pas en accord avec la charte ou qu'un citoyen prétende que ses droits ne sont pas suffisamment protégés par une loi en particulier, c'est la Cour suprême du Canada qui interprète la charte et rend un jugement. Le gouvernement est dirigé, à cette époque, par Pierre-Elliott Trudeau qui lui dirige le rapatriement de la constitution canadienne, en 1982, dans laquelle on retrouve la Charte des droits et libertés.



LEXIQUE

Démocratie: Régime politique par lequel le peuple peut choisir lui-même ses représentants.
Charte: Ensemble de lois.

Le transport et les communications

Voies maritimes du St-Laurent



L'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959 est un événement fort important pour l'économie du Canada. La voie maritime permet aux navires transatlantiques de suivre le fleuve Saint-Laurent jusqu'aux **Grands Lacs** et d'approvisionner les entreprises de cette région. La Voie maritime du Saint-Laurent est un réseau de canaux et d'écluses. Elle permet à des navires de remonter le Saint-Laurent et de contourner des obstacles comme les **rapides** de Lachine et les **chutes Niagara**.



L'ouverture de la Voie maritime a grandement favorisé le développement économique du nord du Québec. En effet, il est devenu beaucoup plus facile de transporter le fer du Labrador et de la Côte Nord jusqu'aux grandes entreprises états-uniennes situées dans la région des **Grands lacs**.



Par contre, la construction de la Voie maritime a eu un impact négatif sur l'économie de Montréal. En effet, avant sa construction, les navires devaient s'arrêter au port de la métropole pour y décharger leurs marchandises qui poursuivaient leur route en train. Depuis la construction de la Voie maritime, beaucoup moins de navires s'arrêtent à Montréal et le port a vu ses activités diminuer de façon importante. (Source : BIM – SE Le Québec vers la modernité)



Le réseau routier

1905

En 1905, les automobiles sont encore rares; on en compte moins de deux cents au Québec. C'est en 1899 que les journaux de Montréal annonçaient qu'une première automobile « sans cheval » allait se promener dans les rues de la ville. C'était tellement extraordinaire que les gens s'étaient massés en grand nombre le long des rues.

1980

Dans les années qui suivent la **Deuxième Guerre mondiale**, seule une minorité de ménages québécois possède une automobile. Cependant, la situation change rapidement et le nombre de voitures immatriculées au Québec passe d'environ 171 000 en 1945 à 2 548 000 en 1980. Le gouvernement doit donc rapidement s'ajuster et construire des autoroutes, comme la Métropolitaine, l'Autoroute de l'Outaouais et l'Autoroute Henri-IV afin d'accommoder les automobilistes. Plusieurs ponts sont également construits, tels que le pont Champlain à Montréal en 1962 et le pont Pierre-Laporte à Québec en 1970. Le gouvernement doit également élargir et paver les routes de campagne.



L'automobile devient rapidement le mode de transport préféré des Québécois et cela a pour conséquence d'engorger le réseau routier, surtout dans la région de Montréal.

Le transport commercial

Le camion occupe une place de plus en plus importante dans le transport des marchandises. Sur de courtes distances, il est plus rapide et plus pratique que le chemin de fer. Pour cette raison, il est de plus en plus utilisé et surpasse même le train comme moyen de transport commercial.

Les conséquences sur l'environnement

On le réalise mieux aujourd'hui, l'utilisation massive de l'automobile cause des problèmes environnementaux. Plusieurs Québécois vivent en **banlieue**, assez loin de leur milieu de travail, et doivent parcourir de grandes distances chaque jour. Les changements climatiques causés par les gaz à effet de serre, émis entre autres par les automobiles, remettent en question ce choix. Le gouvernement et les organismes environnementaux tentent de plus en plus de convaincre la population d'utiliser le transport en commun ou de faire du covoiturage pour diminuer la production de gaz à effet de serre.



LEXIQUE

Deuxième Guerre mondiale: 1939 à 1945.

Banlieue: Ensemble des territoires situés près d'une grande ville.

De la radio à la télévision

La télévision

Durant les années 1920, la radio était le moyen de communication utilisé. Il y avait des émissions d'information, mais on pouvait aussi écouter des parties du Canadiens ou encore des radio-romans. À partir de 1952, la télévision noir et blanc a fait son apparition dans les foyers québécois avec une seule chaîne : Radio-Canada. Regarder la télévision est devenu l'une des principales activités de la famille. La télévision est tellement écoutée que les compagnies y diffusent de plus en plus de publicité. Plus tard, on diffuse des images en direct et partout dans le monde. La télévision et la radio propagent ainsi la culture québécoise et américaine. Les téléspectateurs des années 1980 peuvent profiter de la télévision en couleurs et de la variété des chaînes (privées et publiques). (Source : BIM – SE Le



Québec vers la modernité – modification de Recitus)

Le téléphone

En 1905, l'utilisation du téléphone était peu répandue. Seules les familles riches et les grandes entreprises avaient les moyens d'en posséder. Lorsque l'on voulait appeler, on devait d'abord s'adresser à une téléphoniste qui transmettait l'appel à la personne désirée. Entre 1905 et 1980, les progrès techniques et scientifiques ont permis au réseau de communication de vaincre les obstacles naturels et la distance. Presque la totalité des foyers québécois est équipée d'un téléphone. La connexion est maintenant directe entre les abonnés. Grâce au satellite, on peut faire des appels téléphoniques d'un continent à l'autre. (Source : BIM – SE Le Québec vers la modernité – modification de Recitus)



Vers 1980, il existe un nouvel appareil que l'on porte sur soi, un téléavertisseur. On ne peut pas parler avec, mais il permet d'enregistrer le numéro de téléphone de la personne à rappeler. C'est l'ancêtre du téléphone cellulaire qui apparaîtra en 1987. (Source : BIM – SE Le Québec vers la modernité – modification de Recitus)

LEXIQUE

Banlieue: Ensemble des territoires situés près d'une grande ville.

Carte-soleil : carte d'assurance-maladie

Changent de vocation : changent de rôle.

Charte: Ensemble de lois.

Colonie: Territoire possédé par un autre pays. Par exemple, la Nouvelle-France est la colonie de la France. - OU - Groupe de personnes (colons) établi sur un nouveau territoire.

Confédération: Union, alliance ou regroupement de divers groupes qui s'associent pour défendre ou soutenir des intérêts communs. C'est aussi par ce nom que l'on désigne l'acte de création du Canada qui a réuni quatre provinces (Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) pour fonder un nouveau pays en 1867.

Confirmation: Rite religieux.

Constitution: Première loi d'un pays qui guide l'adoption de toutes les autres lois.

Siècle: Période de 100 ans.

Croissance démographique: Augmentation de la population.

Démocratie: Régime politique par lequel le peuple peut choisir lui-même ses représentants.

Deuxième Guerre mondiale: 1939 à 1945.

Dîme: Le paroissien doit remettre une portion de sa récolte ou de ses revenus au curé.

Génération: Ensemble des personnes qui ont à peu près le même âge.

Taux de natalité: Nombre de naissances par rapport au total de la population.